Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et

Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 54 (1997)

Heft: 7

Artikel: Pour une meilleure communication entre le moniteur et les participants

à un cours de branche sportive : l'apprentissage : résultat d'une

responsabilité partagée

Autor: Rytz, Martin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-997985

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

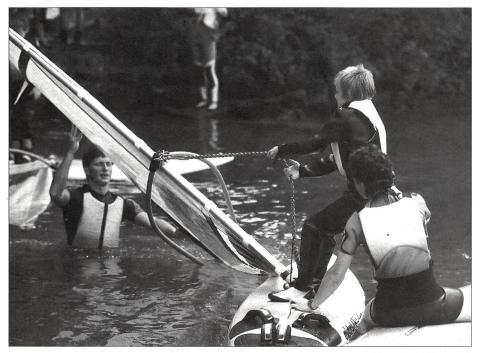
Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour une meilleure communication entre le moniteur et les participants à un cours de branche sportive

L'apprentissage: résultat d'une responsabilité partagée

Martin Rytz, responsable adjoint de la formation des maîtres de sport, EFSM



(Photo: Daniel Käsermann)

Tout processus d'enseignement s'inscrit dans la relation étroite qui existe entre l'apprenant, l'enseignant et le thème traité. Toute relation implique la notion de communication, comprise ici dans le sens d'un «dialogue» entre le moniteur et les participants à un cours de branche sportive.

La fonction de «moniteur» n'a de sens que par rapport à la fonction de «participant». Ces rôles prennent toute leur signification dans un contexte bien précis: lé cours de branche sportive en l'occurrence. Autrement dit, un moniteur privé de participants ne peut remplir sa fonction, puisqu'il n'a personne à qui enseigner. L'inverse est également vrai. Sans les connaissances et les compétences du moniteur, les participants ne bénéficient pas de conditions optimales d'apprentissage. Cette «dépendance réciproque» appelle une interaction constante entre le moniteur et les participants et requiert une communication efficace.

L'exemple du cours de branche sportive

Dans le déroulement d'un cours de branche sportive, nous différencierons les trois temps de communication suivants:

Au début du cours

 Expliciter les attentes: Chacun (les participants aussi bien que le moniteur) a la possibilité d'exprimer ses attentes, de dire ce qu'il veut ou ne veut pas, et de prendre connaissance des attentes des autres. Ce premier échange permet d'expliciter les différents points de vue concernant l'organisation du cours, de prendre conscience de leur multiplicité, voire de leurs contradictions.

 Négocier les objectifs communs: Sur la base des idées émises, le moniteur et les participants s'attachent à définir ensemble les objectifs qui orienteront leur travail. Ils discutent, argumentent, négocient et finalement déterminent les grandes lignes de leur future collaboration. En effet, il est essentiel pour tous de savoir par exemple, si l'activité sportive se fonde sur l'aspect «plaisir» ou l'aspect «compétition».

Cette démarche implique les participants dans le processus de prise de décision relative au bon fonctionnement du cours de branche sportive – dont ils sont les premiers bénéficiaires – et leur délègue une part de responsabilité.

Les objectifs ainsi déterminés peuvent figurer dans un «contrat» écrit que les partenaires élaborent en étroite collaboration. Il contient les décisions prises d'un commun accord, règle les droits et les devoirs des personnes engagées dans le cours de branche sportive et sert d'aide-mémoire.

Pendant le cours

Il ne suffit pas de fixer les objectifs, encore faut-il se donner les moyens de contrôler si le travail pratique permet de les atteindre. En d'autres termes, il est indispensable de comparer continuellement «ce qui est» avec «ce qui devrait être» et d'adapter, le cas échéant, la planification initialement prévue. Ces modifications peuvent porter sur:

- les méthodes de travail, les contenus, l'organisation, etc., s'ils n'aboutissent pas aux résultats escomptés;
- les objectifs eux-mêmes, s'ils s'avèrent irréalistes ou que les données relatives au cours de branche sportive se sont modifiées (par exemple lorsqu'une équipe n'a pas obtenu la promotion visée et redéfinit ses objectifs).

Il s'agit d'assurer le suivi du dialogue entre le moniteur et les participants établi au début du cours de branche sportive, tout en réservant des moments à la réflexion sur la pratique et à la discussion, dans le but d'une évaluation continue et interactive. Cela permet de faire le point de la situation (adéquation des méthodes de travail aux objectifs poursuivis, satisfaction, engagement et progression des participants, style d'enseignement du moniteur, etc.) et d'y apporter les adaptations nécessaires.

A la fin du cours

Evaluation finale: L'analyse du cours de branche sportive dans son ensemble permet de comparer les résultats obtenus avec les objectifs visés et d'établir le bilan des aspects positifs et négatifs. Ces données influenceront la préparation du prochain cours de branche sportive.

Si la planification, la conduite et l'évaluation d'un cours de branche sportive nécessitent une étroite collaboration entre le moniteur et les participants, qu'en est-il des apprentissages?

Une responsabilité partagée

La tâche du moniteur consiste en premier lieu à proposer aux participants des situations propices aux apprentissages (pour plus de détails, voir l'article de Walter Mengisen, pp. 2 à 4). La tâche des participants consiste à fournir les efforts nécessaires pour garantir leurs propres apprentissages dont ils assument, en définitive, l'entière responsabilité. En effet, l'apprentissage est le fait d'une personne «qui apprend et nul ne peut apprendre à sa place».¹

¹ Meirieu, Ph.: La pédagogie différenciée est-elle dépassée? Cahiers pédagogiques, N° 286, p. 48.



II est responsable d'organiser des situations propices aux apprentissages

Participant

II est responsable de ses propres apprentissages

Dans ce sens, le moniteur n'endosse pas la responsabilité de la réussite ou de l'échec des apprentissages visés par les participants. Mais c'est à lui qu'incombe la responsabilité de mettre à leur disposition des moyens (personnels et matériels) qui leur permettent d'apprendre. Autrement dit, le moniteur ne peut pas apprendre à la place des participants, mais il peut faciliter leurs apprentissages et les encourager à persévérer dans leurs efforts. Par conséquent, le moniteur ne peut prétendre leur avoir tout appris, mais il peut dire: J'ai su mettre à leur disposition les moyens qui leur ont permis d'apprendre!

Le moniteur centre en priorité son attention sur les participants et les aide à progresser de façon optimale en fonc-



(Photo: Hugo Rust)

tion de leurs propres capacités. Cette exigence veut - tous les participants ne disposant pas du même «bagage», des mêmes connaissances - que l'enseignement ne peut pas être identique pour tous. Le moniteur s'efforce de différencier le contenu de son entraînement de sorte que chacun puisse travailler à son

Cette attitude pédagogique exige de la part du moniteur une bonne qualité d'écoute et une grande ouverture d'esprit. En effet, il doit tenir compte des capacités des participants et chercher à leur proposer des situations d'apprentissage correspondantes. En résumé, il adaptera son enseignement à leurs niveaux. Mais l'investissement consenti en vaut la peine, car un moniteur qui instaure un vrai dialogue avec «ses» participants...

- les considère en tant que partenaires
- les implique et les responsabilise
- leur témoigne de la confiance et du res-

... et cette relation privilégiée rejaillira sur leur motivation et leur engagement.



Rabais spécial pour les groupes Jeunesse + Sport

En train, en bus ou en bateau... 65 pour cent de réduction sur les prix ordinaires.

Votre service cantonal J+S ou l'EFSM vous renseigneront volontiers.



CFF









Votre spécialiste pour l'aménagement de:

Salles de gymnastiques – Terrains de sport - Courts de tennis - Piscines

Nous vous informons volontiers sur nos toutes dernières nouveautés: Disc-Golf - Aqua Jogging - Intercrosse les sports et loisirs super actuels qui fascinent tout le monde.

En plus, nos gammes d'articles pour tous les sports de balles/ballons, loisirs et entraînement, Unihockey, etc. ont été actualisées et complétées. La saison peut démarrer...

Contactez-nous et demandez le catalogue/la documentation qui vous intéressent plus particulièrement. Profitez de notre longue expérience - nous serions heureux de pouvoir vous conseiller.



HUSPO Peter E. Huber SA

11

Bahnhofstrasse 10, 8304 Wallisellen, Tél. 01/830 01 24, Fax 01/830 15 67